

## Le Causse de l'Epoque Moderne: Le XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1789.

Début XVIII<sup>e</sup> siècle (en 1703), suite à l'Edit de Fontainebleau (Octobre 1685) qui révoque l'Edit de Nantes (et sa tolérance envers les protestants), aux «dragonnades» et au «brûlage des Cévennes», les Camisards conduits par Cavalier sont reçus à bras ouverts à Ganges. De là, ils attaquent le sanctuaire du Suc, «... jetant le toit sur le pavé de la chapelle ...», brûlent l'église de Saint André de Buèges et exécutent 5 malheureux paysans (Antoine Tricou, Barthélémy Baudran, Mathieu Causse, Jacques Portalès et Grégoire Portalès) dans le cimetière du village. Pourchassés par les troupes royales, ils fuient par le pont de Saint Etienne d'Issensac (où ils démolissent l'église et le prieuré), exécutent trois autres catholiques (François Allary, Antoine Pelisson et Fulcrand Rouveyrollis) à La Vernède, pillent l'église et les maisons de Ferrières les Verreries (faisant cinq victimes supplémentaires) et incendient Pompignan (encore sept victimes) avant d'être écrasés sur le plateau par les troupes du maréchal De Montrevel.

Sur le plateau du Causse, les protestants se sont manifestement convertis: on trouve dans les registres paroissiaux mention «*d'anciens religieux*».

L'année 1708 n'annonce rien de bon: gelées tardives jusqu'au 29 Mai (adieu, raisins et olives), un été pourri, maussade, très frais, orageux et excessivement pluvieux (adieu, céréales)... A tel point que l'abbé Aubenque, curé de Notre-Dame du Lac, décide d'une procession en Juillet pour invoquer l'arrêt de la pluie! Sans effet... Moissons médiocres, vendanges tardives et misérables: l'hiver s'annonce rude! Les gelées débutent mi-octobre, puis on subit plusieurs épisodes de froid intense entre début janvier et la mi-mars, avec une bise du Nord glaciale. Ça commence le 5 Janvier, avec l'arrivée de la neige, un vent du Nord glacial, avec - 10°C dès le lendemain, pour atteindre - 26°C le 23 Janvier (Hérault gelé sur 20 cm, adieu moulins...Sol gelé, enterrements impossibles). Dans les maisons, où l'on est bien en-dessous de 0°C, tout gèle, et on se réchauffe dans l'âtre ou sur les tas de fumier. Bétail, basse-cour, gibier, les animaux meurent de froid à l'extérieur comme dans les étables... Idem pour les oliviers, la vigne, les arbres fruitiers...Même les chênes éclatent dans la garrigue, comme autant de coups de fusil! A l'église, un réchaud est nécessaire pour éviter que le vin de messe et l'eau bénite ne gèlent! A La Grange et à La Baume, les loups attaquent... Après un court répit, nouvelles vagues de froid à partir du 4 Février, avec encore - 20°C le 18 Février... Redoux à la fin du mois.... jusqu'au 10 Mars où les gelées reprennent de plus belle.

Comme en 1693, les décès explosent (froid, nourriture inappropriée, famine, maladies pulmonaires, épidémies frappent des corps affaiblis) et les naissances diminuent (3 seulement).

Cette année-là, toute l'Europe grelotte, jusqu'en Espagne et en Italie...

Ce fut la dernière année vraiment terrible... Les conditions climatiques vont aller en s'améliorant, et les plantations de vignes battent des records. Ce grand hiver 1709 voit l'anéantissement de l'oliveraie caussenarde, du vignoble et des emblavures, d'où famine et forte mortalité. Le setier de blé, qui valait 8 livres en Juin 1708 passe à 50 livres jusqu'en Avril 1710... C'est la fin des grandes oliveraies caussenardes, qui vont être remplacées par les plantations de vignes, de céréales et de mûriers.

La culture du mûrier, fortement encouragée depuis un siècle et le règne de Henri IV, prend une grande extension sur notre plateau et dans les Cévennes, avec une prime accordée en 1756 à chaque arbre planté: suite à un questionnaire de l'intendant du Languedoc Le Nain, on constate que la feuille de mûrier fait partie des productions de la paroisse. La saison du ver à soie est courte (6 semaines environ), mais intense. Elle débute en Avril à la St Georges («... per San Jorge (le 23 Avril) met los borlhes, per San Marc (le 25 Avril) es tròp tard...»). Les œufs (ou graine) sont mis au chaud (souvent dans le corsage des dames) avant d'éclore et de muer 4 fois, la chenille devenant de plus en plus grosse (et de plus en plus affamée): après la 4<sup>e</sup> mue, les chenilles provenant de 1 gr d'œufs consommeront environ 20 kg de feuilles de mûrier par jour. Après l'ébouillantage du cocon (ou son passage dans le four à pain), on va alors filer la soie grège grâce à un rouet à domicile avant d'amener cette production à Ganges (ou à Saint Jean de Buèges) où l'on va substituer, à l'aide d'anciens métiers à bras, la production de bas de soie à celle des bas de laine. Cette permanence de l'élevage du ver à soie va se poursuivre au Causse jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, et nombreuses sont les maisons caussenardes dans lesquelles une grande pièce, pourvue d'une petite cheminée, correspond à une ancienne magnanerie!

Une petite industrie apparaît, celle du «verdet»... Des rondelles de cuivre sont disposées sur un entrelacs de branchettes dans un pot, au-dessus de vin. Le pot rempli de couches successives est rempli, puis fermé d'un bouchon de paille... Une couche verdâtre s'installe en une quinzaine de jours sur le cuivre. Raclée et séchée, la poudre (verdet) qui en résulte sera utilisée pour la teinture, et le cycle peut recommencer.

En 1712, la grosse cloche «Saint Jean-Baptiste» de l'église Notre-Dame du Lac est fêlée... Au mois d'août, le fondeur (de Pézénas) a fondu les 670 kg de la cloche, en y ajoutant 240 kg de bronze... La nouvelle cloche, menée par l'Hérault jusqu'à St Bauzille de Putois, sera hissée avec peine sur une grosse charrette d'Anglas, passera par Bombequiols et la montée de Vareilles avant d'arriver à destination. Dédiée à la Vierge de l'Assomption, elle sera mise en place le 19 Août, et sera baptisée «Marie-Josèphe» par ses généreux donateurs, Josèphe Ricard, rentière du Bouys et Christol Plagnol, bayle à Gervais. Sur son flanc, une inscription:

*« Jesus Christus vincit, regnat, imperat, ab omni malo nos defendat.  
Santa Maria ora pro nobis. Cor me fecit, anno 1712 »*

En 1717, un édit supprime les charges payantes instituées en 1692 pour les remplacer par une administration Consulaire, qui s'occupe en particulier de la police rurale, en veillant que les bons usages relatifs aux troupeaux soient observés: transhumance obligatoire l'été (de la Saint Jean à la Saint Michel), interdiction de

pâture dans les champs et les vignes, même après la récolte «...tant que les pauvres n'ont pas glané ou grappillé...».

En 1719, le Causse subit en Juin, Juillet et Août une sécheresse sévère, avec sa conséquence tragique: baisse du niveau des puits dont l'eau croupit et s'infecte, entraînant une épidémie de dysenterie, avec 9 décès (en France, 450000 morts pour une population de 20 millions d'habitants!).

La grande peste de Marseille, ramenée d'Orient par des navires avec une cargaison d'étoffes infestée de l'agent pathogène, entraîne à partir de l'été 1720 la fermeture de tous les accès vers le Causse, que ce soient par les chemins (la combe Galinière et la draille de Saint Jean de Buèges), les ponts (à Bougette) ou les bacs sur l'Hérault (au niveau des moulins de Bertrand et de Figuières), avec des gardes armés qui interdisent toute entrée sur le territoire de la paroisse. C'est le prêtre de la paroisse, l'abbé Viillard, qui est aux commandes! Deux précautions valant mieux qu'une, deux croix fabriquées par Louis Poujol, maître-tailleur de pierres, sont érigées. L'une en l'honneur de Saint Roch (patron des médecins et guérisseur des pestiférés) sera placée «*al cap del lac*», face à l'actuel Causse toujours (et déplacée depuis face à la porte de la Mairie). La seconde dédiée à Saint Pierre sera érigée au début du chemin d'Encontre, aux frais de Pierre Dusfour (dit «Moure», métayer à La Grange du marquis de la Roquette ...). Elle y trône encore! Pourtant, entre le 23 Septembre et le 13 Janvier 1721, on déplore 11 morts...

Cette année-là, très mauvaise récolte, car l'année est chaude et sèche, d'où disette: l'évêque, appelé en secours, fait envoyer du blé. On note également une épidémie de dysenterie (à cause de l'eau croupie dans les citernes). Les vendanges sont précoces et abondantes, mais comme en 1686, on signale à nouveau une invasion de criquets venus d'Afrique.

L'abbé Viillard constitue aussi un «Comité de Santé» qui prend les précautions nécessaires pour empêcher toute communication avec les personnes suspectes.

Cette même année, première apparition des certificats spécifiant le nom, l'âge, le domicile, la taille et les signes particuliers pour les paysans, les artisans et les marchands, afin de prouver qu'ils ne sont pas des vagabonds: c'est l'apparition des papiers d'identité! Ils sont imposés dans tout le royaume par le Régent, afin de mettre fin à la recrudescence des violences causées par des rôdeurs, et pour réguler le marché du travail. C'est aussi le début d'une politique de contrôle de la société!

La double décennie 1720/1740 se caractérise par une surproduction vinique causée par les replantations d'après 1709, et un climat favorable (sauf 1725). La «vendange du siècle», celle de 1727, entraîne même une interdiction totale de nouvelles plantations. De même, «... interdiction de vendanger avant le «ban des vendanges», sous peine d'avoir, outre une amende, ses raisins confisqués au profit des pauvres, et ses «semaüs» (les comportes) brûlées sur la place publique sans aucune formalité de justice...».

Le 29 Septembre 1723, le Causse est soumis à un épisode cévenol impressionnant, qui va frapper plus particulièrement Moustachou, et les moulins de Bertrand et de Figuières, emportant les chemins et les charbonnières. A Moustachou (alors mas des

Conques), le déluge noie le bétail et emporte les muids de vin de la famille de Guillaume Crouzet (dit Moustachut)... Les occupants ne doivent leur salut qu'à la famille de Louis Laurens, jeune couple de Mastarguet. Les moulins eux, sont entièrement submergés ainsi que les maisons des meuniers.

En 1725, un arrêt des Etats Généraux du Languedoc, «... considérant que la consommation de bois est de nature à amener la disette dans la Province, ordonne l'interdiction d'avoir des chèvres dans les communautés, et la fermeture des verreries sylvestres, à cause de leur excessive consommation de bois, sauf si les propriétaires consentent à les déplacer dans les "montagnes" de l'Aigoual et de l'Espérou...". Les gentilshommes verriers, assimilés à de «vulgaires» chevriers n'apprécient pas! Et la verrerie de La Grange doit cesser son activité.

Raison invoquée, les énormes quantités de bois nécessaires à la chauffe des fours font craindre une pénurie de bois de chauffage dans les villes. L'Etat cherche alors à favoriser le «charbon de terre»!

La même année, 25 jours de pluie au mois d'Août, et on doit chauffer les maisons tout l'été. Un nouveau déluge s'abat le 3 Novembre: moulins recouverts, chemins emportés, ainsi que (à nouveau) les muids de Guillaume Crouzet à Moustachou...

En 1726, face à l'appétit dévastateurs des chèvres, on dut établir un quota maximal de têtes (60 à Merle, 120 au Bouys, 70 à la Baume,...) et interdire la pâture dans le cimetière, dépourvu de portail à l'entrée.

Le 1<sup>o</sup> Juin 1727, un violent orage de grêle tue une grande quantité de bêtes à laine, et détruit toutes les récoltes de la paroisse.

Le 5 Juin 1731, un Arrêt Royal interdit dorénavant toute plantation de vigne, le Royaume étant en surproduction (et donc les prix en baisse) depuis 1718.

Entre Octobre 1739 et Mars 1740, on note 90 jours de gel continu (moyennes mensuelles: - 7°C en Janvier, - 8°C en Février, - 3°C en Mars), sans qu'il y ait toutefois des températures extrêmes. Les céréales sont détruites, l'Hérault est gelé durant de nombreuses semaines, et le bétail meurt de froid dans les étables.

En 1742, le foulage des étoffes de laine du pays (le cadis) doit se faire dorénavant au moulin de Figuières; elles seront marquées au plomb par la jurande de Gignac.

On note dans la paroisse deux visites épiscopales le 9 Octobre 1740 (par Georges Berger de Chavency), puis le 19 Avril 1749 (par François Renaut de Villeneuve). Dans les deux cas, « le saint et illustre évêque a fait une instruction sur la nécessité du salut, a béni le St Sacrement, tout le monde s'empressant et se faisant un devoir de communier de la main de Monseigneur, avant que ce dernier ne donne la Confirmation à plusieurs dizaines de personnes. Sa Grandeur partit de cette paroisse sur le tard, et nous laissa comblés de joie et de bénédictions célestes.»

Le 8 Avril 1742, un transfert de reliques («... une cuisse de Saint Innocent, une jambe de Saint Pie et deux petites reliques de Saint Salvat et Saint Simplicien...») destinées à l'église de Saint Jean de Buèges fait une halte au Causse, venant de Montpellier. Il sera le prétexte à une grandiose procession menée par l'abbé Faucillon, curé de Notre-Dame du Lac, de nombreux curés des paroisses voisines, et les deux syndics des Pénitents Blancs du Causse (Pierre Albe et Jacques Doumergue).

La Confrérie des Pénitents Blancs est installée au fond de l'église. Ses statuts sont stricts: 16 ans minimum, avoir fait la 1<sup>o</sup> communion, être reconnu de bonne mœurs, faire un noviciat, réciter en famille tous les jours à genoux le Vêni Créator, 5 Pater et 5 Ave, ne pas participer aux bals et carnivals, chanter l'office tous les dimanches à 6h (à 5h l'été). Costume: un sac de toile blanche serré à la taille, la tête enveloppée dans un grand voile percé pour les yeux...Au moment de l'élévation, ce voile était rabattu sur le visage. Au décès, le corps du pénitent est revêtu du sac blanc. Les femmes, elles, s'engageaient dans le Tiers-Ordre franciscain.

En 1745, Claude de Girard seigneur de La Grange, demande de création d'une nouvelle verrerie à Bougette, «...métairie depuis longtemps abandonnée. Les bois entourant le masage de Bougette ne peuvent servir qu'à alimenter une verrerie: les arbres ne sont pas propres pour le service de sa Majesté, vu qu'ils sont tous pourris et vermoulus à cause de leur extrême vieillesse, sans compter qu'il serait impossible d'en faire le transport car ils se trouvent dans un pays affreux où l'on ne peut passer qu'avec des bêtes à dos, à moins d'y construire des chemins qui coûteraient des sommes immenses. Enfin, ce qui prouve combien ce pays est affreux et la métairie impropre à tout autre usage, c'est qu'on a cessé depuis très longtemps d'y habiter, et qu'il n'y reste que de vieux vestiges de maisons: le suppliant pourra néanmoins continuer d'y habiter, apportant ainsi un avantage public en rétablissant cette métairie en verrerie...».

Ce gentilhomme verrier fut soutenu par la population qui signa et adressa une attestation, présentée par le Consul et le Curé (l'abbé Faucillon): «... Nous, consuls et habitants de la paroisse certifions que la métairie appelée Bougette située dans le présent lieu n'est plus habitée depuis fort longtemps, la plupart des murs et couvertures étant tombés en ruine; que les forêts qui en dépendent sont extrêmement rudes, presque inaccessibles; que les gros arbres y dépérissent journellement étant la plus grande partie vermoulus et pourris à cause de leur extrême vieillesse; que leur bois uniquement propre au chauffage ne peut être voituré en charrette à Montpellier, ville la plus proche, par la difficulté des chemins difficiles même pour les bêtes à dos; que de ce fait, il reviendrait extrêmement cher, étant obligés d'employer 1 jour pour aller dans les forêts et 1 jour pour en revenir par des chemins de mauvaise traverse faisant un trajet de 8 lieus; qu'enfin la consommation de ce bois ne peut être utilement faite que par une verrerie, le local étant assez propre pour en construire une qui pourra subsister plusieurs années, en foi de quoi avons fourni le présent le 7 Juin 1745...»

A la charge du Maître-Verrier de ne prendre aucun bois en deçà de la rivière Hérault, sous peine de 3000 livres d'amende, de la démolition de la verrerie et de la confiscation des matériaux, outils, bois et marchandises. On envisage même de rendre l'Hérault «flottable» pour le transport du bois de chauffage vers la plaine.

En 1747, encore un été pourri, puis une canicule automnale qui entraîne une épidémie de dysenterie, et une forte mortalité. Les vendanges seront très tardives..

En 1762, l'église est agrandie d'une travée dans sa longueur, et pourvue d'une mezzanine (la «Chapelle des Pénitents»).

Le 24 Juin 1764, «...il tomba le jour de la Saint Jean une grêle si forte qu'elle emporta toute la récolte en toutes sortes de grains..».

L'abbé Faucillon note encore: «Depuis le 15 Novembre 1766 jusqu'au 22 du même mois, il fit des pluies si abondantes que la rivière d'Erau grossit si fort qu'elle allait dans tout le moulin de Bertrand pendant neuf jours, que personne n'a pu sortir les semences qui furent toutes noyées, beaucoup de terres emportées et de chemins si dégradés qu'il fut impossible de les réparer...».

A nouveau un été froid et sec en 1767, débutant le 2 Juin par «...une grêle si considérable que toutes les récoltes furent perdues, le vin totalement emporté suite à cette grêle et à la sécheresses qui suivit... La récolte de grains fut si faible qu'on ne recueillit même pas la semence dans toute la paroisse, et la touzelle (une variété de blé) valait 13 sous le sétier à Ganges et 17 sous à Gignac, contre 3 sous à l'ordinaire...». Les vendanges très tardives ne débiteront que le 12 Octobre. Une restriction du commerce est mise en oeuvre car les prix flambent suite aux mauvaises récoltes.

En Décembre 1769, désordres durant les messes de Noël, avec jets de pierre en direction du prêtre qui dut s'enfuir, puis arrestation et mise au cachot de «... 4 hommes et 4 femmes des plus coupables...» aux frais des paroissiens. En cause, une demande de délation suite à un meurtre et un abandon de nouveau-né à Saint André de Buèges.

Suite à un Edit Royal de 1770 accordant des privilèges, de nouvelles parcelles sont essartées, permettant de gagner sur le plateau une vingtaine d'hectares consacrés aux cultures céréalières.

Le pire météorologique est atteint la même année, avec 200 jours de pluie dans la saison (la même chose encore en 1774). Face à l'urgence alimentaire (plus de grains en stock!), un arrêté royal fixe en septembre un prix maximum du blé, interdit les exportations hors des provinces, et suspend les corvées dues aux seigneurs...Malgré ces mesures, et face à la disette qui s'installe, les mariages et les naissances sont en forte baisse.

Heureusement, cette mauvaise passe climatique prendra fin à partir de 1775, avec des moissons abondantes et de bonnes vendanges: les gros volumes produits vont entraîner aussitôt une chute des prix des denrées alimentaires...

1779 sera à nouveau une année hors-normes: le printemps s'installe dès Février, et un beau temps chaud et sec va régner jusqu'à fin Octobre: moissons en Juillet, vendanges début Septembre...Cependant ce manque d'eau va vite se révéler néfaste: les points d'eau se tarissent, et la dysenterie s'installe («... si le froid tue par les poumons, la chaleur tue par les intestins!»), frappant surtout les tout-petits: sur le Causse, 25% de mortalité supplémentaire! Et avec la quête difficile de nourriture, les travaux agricoles et le cheptel sont plus ou moins abandonnés!

Le 8 Juin 1783, l'Islande connaît une éruption majeure, celle du Laki (elle tuera dans le pays 80% du cheptel et 20% de la population). Ici, cet événement lointain sera la cause d'un brouillard rougeâtre tenace qui voilera le ciel en permanence, de jour comme de nuit, donnant d'extraordinaires levers et couchers de soleil très colorés...

La sécheresse de 1785, qui dure jusqu'à la fin Octobre, va tuer le bétail faute de fourrage et d'herbages à pâturer... Par contre, elle entraîne d'excellentes vendanges!

A partir de Septembre 1787, une très mauvaise période climatique débute, qui va (en partie!) déclencher les événements de la Révolution. Cet automne-là est noyé sous des trombes d'eau, nuisibles aux semis... il sera suivi d'une année 1788 chaude et sèche (à peine  $\frac{1}{4}$  des pluies normales), avec un épouvantable orage de grêle le 13 Juillet, diminuant fortement les moissons (- 65% pour le blé, - 75% pour l'avoine, et -50% pour les fourrages).

Dès l'hiver 1788/1789, les prix des denrées alimentaires triplent (le sétier de blé passe de 20 à 55 livres) et les exportations hors-province (vers Paris et Lyon, surtout) sont interdites. Et cet hiver-là sera très rude, entre début Décembre et la mi-Février: l'Hérault (et le vin dans les tonneaux!) est gelé, rendant les moulins inutilisables, d'où pas de farine! Le tronc des arbres fruitiers et même des chênes éclate sous l'action du froid intense...

A la fin de l'Ancien Régime, la baronnie de Pégairolles (qui fait partie du comté de Montferrand dont l'Evêque de Montpellier est le Seigneur) comprend Pégairolles de Buèges, Saint Jean de Buèges, Saint André de Buèges, les Claparèdes et Frouzet. Cependant, le mas de Bertrand appartient au Marquis de la Roque, le mas d'Encontre à la famille Roquefeuil (Marquis de Londres) et le Causse (haut) à la famille De Ginestous (Baron de la Liquisse).

En 1789 au Causse, le consul est Jacques Vareilles, (de Merle, élu par le viguier seigneurial Jean Noualhac, de Saint Jean de Buèges), et ses conseillers sont François Villaret (de la Baume), Jean Coulet (de Moustachou, ancien consul), Jacques Doumergue et Pierre de Lalèque (du Causse). Chaque village doit alors payer aux Etats du Languedoc une imposition en fonction du revenu cadastral: 3196 livres pour Saint Jean de Buèges, 1143 livres pour Pégairolles de Buèges, 2084 livres pour Saint André de Buèges, 2309 livres pour le Causse (haut) et 698 livres pour Frouzet. En 1793, Saint Jean de Buèges verra, suite à une requête, sa contribution réduite à 1698 livres, après une enquête menée par des Commissaires spéciaux, dont Jean Dusfour et Joseph Clauzel, du Causse de la Selle.

La justice de la baronnie est rendue à St Jean de Buèges par Jean Noualhac, au-dessus duquel on trouve le viguier royal (à Sommières), le Présidial (à Montpellier), enfin le Parlement des Etats du Languedoc (à Toulouse).

La dîme payée par chaque paroisse est reversée à la cathédrale de Montpellier, qui appointe les curés et les vicaires... Exception, le Frouzet dont les revenus vont au monastère de Saint Guilhem.

Au cours de ce siècle, arrivée massive d'hommes venus du Massif Central (certains ayant encore des descendants au village):

- Arbieu, de Monteils (Aveyron),
- Baljou, de Chirac (Lozère),
- Crouzet de St Denis en Margeride (Lozère),
- Mayran, de Grandrieu (Lozère),
- Pézière, de St Julien du Tournel (Lozère),

- Blaquière, de St Rome du Tarn (Aveyron).

D'autres sont issus (plus rarement) des alentours:

- Carrié, de Saint André de Buèges;

- Gaucerand, de Brissac.